

NOTE SUR LES CHATS SAUVAGES (*FELIS LYBICA FORSTER*)
DU SUD-TOGO.

Par Jean DORST.

Il reste pour le mammalogiste de nombreux points à élucider dans la faune d'Afrique occidentale ; c'est en particulier le cas pour les Carnivores, dont les moyennes ou petites espèces ont passé souvent inaperçues. La présente note concerne les Chats gantés (*Felis lybica* Forster) du Togo, que nous avons pu étudier grâce à l'envoi que vient de faire au laboratoire de Mammalogie du Muséum notre correspondant, Mr. le Cap. P. BAUDENON, Cdt d'Armes à Lomé, Togo français, que nous tenons à remercier ici tout spécialement.

Faisons remarquer tout de suite que le matériel concernant ce Félin a été collecté dans une région bien circonscrite, allant de 6 à 15 Kms environ au Nord de Lomé. Selon les renseignements fournis par le Cap. BAUDENON, les Chats sauvages sont très rares en dehors de la zone de collecte. Il est possible qu'ils se sont groupés dans cette région du Togo en raison du grand nombre de villages indigènes, partant de poulaillers, où ils se procurent une part importante de leur alimentation. Il s'agit donc bien d'une seule et même population.

Voyons d'abord les caractères généraux que présentent les peaux de la collection.

Le pelage est peu épais, les poils étant en effet assez courts : ceux de la région médio-dorsale ne dépassent pas 40 mm., ceux des flanes sont en général inférieurs à 20 mm. La queue porte des poils longs, rendant et appendice assez touffu.

Le pelage est remarquable par sa pigmentation intense¹. La pattern est en général très peu marquée ; sur les flanes et sur le ventre existent cependant des taches formant des stries transversales foncées plus ou moins nettes.

La région médio-dorsale est toujours caractérisée par sa coloration roussâtre, le plus souvent bien marquée par rapport au reste de la robe. Cette zone médiane est très large dans la région spinale du

1. Nos Chats sont beaucoup plus pigmentés que ceux que l'on groupe sous le nom de *F. l. haussa* Thos et Hint. ; remarquons cependant qu'ils n'atteignent pas l'intensité de coloration de *F. l. rubida* Schwann, habitant les districts forestiers de l'Oubangui et du Congo belge.

corps, mais elle se prolonge plus ou moins nettement jusqu'à la base de la queue. Elle est plus ou moins tiquetée de noirâtre.

La face est de coloration beige et ne présente pas de plage vraiment blanche, sauf sur la lèvre supérieure, presque blanche. Le nez est roux cannelle pâle. La coloration est blanchâtre sur le menton, passant au beige fauve sur la poitrine.

La face externe des oreilles est brun rougeâtre assez vif jusqu'à la pointe, ne comprenant donc pas une région apicale noirâtre comme on l'observe chez certaines races ; la base de l'oreille est toujours plus grise, donc d'un roux nettement moins pur que la moitié terminale.

Si tous les spécimens présentent les caractères ci-dessus, la teinte générale est cependant bien variable suivant les individus. On peut nettement distinguer deux phases dans la coloration, l'une grise, l'autre rousse, avec évidemment tous les intermédiaires. Le premier type est caractérisé par une coloration générale gris foncé ; il existe cependant toujours une zone médio-dorsale roussâtre, bien qu'assez fortement tiquetée de noirâtre. Les stries transversales sont plus rousses que le fond de la robe sur laquelle elles tranchent donc assez nettement. La région nasale et les lèvres sont teintées de roux. La queue est annelée de noir sur fond gris.

La deuxième phase est au contraire caractérisée par une dominance de pigment roux. Le fond de la robe est gris roussâtre (poil roux, à terminaison noirâtre) ; la zone médio-dorsale est nettement rousse, ainsi d'ailleurs que les bandes transversales.

Entre ces deux types extrêmes existent tous les intermédiaires (la plupart des spécimens sont d'ailleurs intermédiaires), où le pigment roux et le pigment noir co-existent en proportions variables.

La coloration des parties inférieures ne varie guère, quelque soit la dominante dans la couleur des parties supérieures¹.

Les mesures font ressortir une taille relativement faible pour les Chats togolais. Les mensurations prises sur les spécimens frais, communiquées par Mr. Le Cap. BAUDENON, sont en effet les suivantes (en mm.) :

1. Il existe probablement des métissages entre Chats sauvages et Chats domestiques, car on observe parfois des plages blanches, généralement aux cuisses, plus rarement à la gorge de certains sujets. Ce sont des zones nettement définies, d'un blanc pur, qui rappellent les taches que présentent les Chats de case blancs et roux.

N° Coll.	Dates et lieux de capture	Sexe	L. T et C		L. Q	L. Sc. isc.	Haut. gar.	Mem. ant.	Pat. ant.	Mem. post.	Pat. post.	L. Or.	Poids
			L.	T et C									
75	26 août/48 6 Km. Nord Lomé	♂ ad.	515	295	355	274	240	—	311	—	52	2 K.	950
80	30 août/48 16 Km. Nord Lomé	♂ j. ad.	480	254	350	260	230	—	295	—	47	2 K.	850
76	26 août/48 6 Km. Nord Lomé	♂ ad.	490	248	340	270	240	—	297	—	45	2 K.	700
257	6 fév./49 9 Km. Nord Lomé	♂ j. ad.	485	282	346	243	222	62	307	114	52	2 K.	550
82	31 août/48 7 Km. Nord Lomé	♂ ad.	470	260	355	243	239	—	284	—	46	2 K.	300
78	30 août/48 7 Km. Nord Lomé	♂ j.	435	240	320	240	210	—	272	—	45	1 K.	730
397	22 déc./49 8 Km. Nord Lomé	♂	495	280	332	284	229	61	298	114	55	2 K.	540
413	10 janv./50 72 Km. Nord Lomé	♂	408	241	283	215	207	58	260	104	55	1 K.	620
81	31 août/48 12 Km. Nord Lomé	♀ ad.	530	285	395	304	264	—	325	—	59	3 K.	400
38	31 juil/48 15 Km. Nord Lomé	♀ j.	462	248	334	268	210	—	263	—	50	2 K.	450
151	1 ^{er} nov/48 13 Km. Nord Lomé	♀	438	254	320	262	212	—	271	—	51	2 K.	200
37	31 juil/48 6 Km. Nord Lomé	♀	452	242	315	255	202	—	260	—	48	2 K.	200
127	9 oct./48 10 Km. Nord Lomé	♀	469	246	340	251	229	—	262	—	55	1 K.	900
83	31 août/48 12 Km. Nord Lomé	♀ j. ad.	432	209	293	227	203	—	228	—	49	1 K.	620
376	19 sept./49 10 Km. Nord Lomé	♀	449	284	338	231	222	55	282	105	54	1 K.	860

Les dimensions crâniennes relevées sur les crânes de la collection sont les suivantes (en mm.) :

N° Coll.	Long. max.	Long. cond. bas.	Long. bas.	Larg. zyg.	Larg. aux canines	Rét. int. orb. /	Rét. post orb.	Larg. mast.	Larg. aux PM ¹	Nasale médiane	Nasale ext.	Mandibule.
♂ 75	92	83	76,5	66	28	18	33	40	40	20	24	60
80	—	—	—	60	22	16	31,5	—	37	20	24	58
82	83,5	77	71	62	22	17	32,8	36,5	37	20	25	55
257	—	—	—	—	—	16	30	39,6	—	—	—	58
76	86	79	73	63	22	16,5	—	—	38,5	19	22	57,5
78	82	77	69	56,5	21	14,4	31	36	35	20	22	54
♀ 81	93	85	78,7	65	22,5	17,5	29,5	40	38	21,5	24,5	61
6	77,4	72	65,5	56,5	21	15	30	35	34,5	19	22	50,5
83	76	70	64,4	53,5	19	13,3	30	34	33	19,5	23	49,7
38	79	71,4	65,5	—	20	13,8	33	37,4	33,7	20	23	50,5
151	81,4	75	69	56	19	15	29	34,3	34,5	18,5	21	54

Il est donc évident que nous avons affaire à une race de taille relativement faible, comparativement aux Chats d'autres régions africaines.

Dans l'ensemble, les Chats du Sud Togo nous semblent correspondre assez exactement à la description que Pocock a donné de *Felis lybica Foxi* (*Proc. Zool. Soc.* 114, 1944, pp. 71-72), nom s'appliquant aux Chats du Nigéria du Nord. L'épaisseur du pelage est du même ordre. La coloration intense constatée chez nos spécimens togolais, contrastant avec celle des Chats habitant des régions plus sèches, — désignés sous le nom de *F. l. haussa* Thos et Hint, — est à rapprocher de celle de *Foxi*. Les spécimens togolais présentent en particulier une bande médio-dorsale roux brun, s'élargissant sur la région spinale du corps, typique de *Foxi*. Les parties inférieures, en particulier la poitrine, ont bien, chez nos spécimens, la coloration qu'a décrite Pocock.

Remarquons cependant que la taille de nos Chats est inférieure à celle du type de *F. l. Foxi*; c'est en particulier le cas des mensurations crâniennes : alors que la longueur condylo-basale du type de *Foxi* (♂ juste adulte) atteint 90 mm., la plus grande dimension du plus grand des crânes de ♂ que nous avons examinés ne dépasse pas 83 mm. Il en est de même des autres dimensions crâniennes, comme d'ailleurs des dimensions du corps. Au point de vue taille, nos Chats se rapprochent de *F. l. haussa* (long. condylo-basale du type ♂ : 80,8 mm.).

Nous ne croyons cependant pas que ce caractère de taille soit d'une grande importance. Dans la série de nos Chats togolais, provenant d'une même localité, on observe en effet des différences

de taille notables, et ceci pour des individus sensiblement de même âge. C'est d'ailleurs le cas pour d'autres races de *Felis lybica*.

Nous considérons donc, au moins provisoirement, que les Chats du Sud-Togo appartiennent à la même race que ceux de certains districts du Nigéria septentrional (Province de Bauchi) et qu'ils peuvent être désignés sous le nom de *Felis lybica Foxi* Pocock. Cette race, bien pigmentée, serait typique des régions peu ou moyennement boisées de la région guinéenne. Il est possible qu'elle étende son aire de répartition plus loin vers l'Ouest, jusqu'en Gambie. Au Nord de son habitat, dans les régions soudanienne et sahélienne, elle serait remplacée par les populations que l'on peut grouper sous le nom de *Felis lybica haussa* Thos et Hint., cette sous-espèce étant principalement caractérisée par une coloration beaucoup plus pâle, presque désertique. Ces faits sont parfaitement en accord avec la loi générale qui régit les animaux en A. O. F., où la succession des faunes, dictée par les conditions climatiques, se fait du Nord au Sud.

L'étude des Chats collectés par le Cap. BAUDENON nous permet également de mesurer la variabilité de la coloration du pelage dans une même population. Tous les spécimens ont été collectés, nous l'avons dit, à l'intérieur d'un périmètre très limité. Or cette série comprend tous les intermédiaires entre le type « roux » et le type « gris ». Ces constatations montrent le peu d'importance systématique que l'on doit attacher au caractère « roux » ou « gris » du pelage dans la discrimination des races de *Felis lybica*. Spécifions que l'intensité de la coloration est par contre un bon critère subsppécifique ; il en est de même de certains caractères plus précis, comme la présence ou l'absence de bande médio-dorsale bien accusée ou certains traits de la pattern. Mais la couleur proprement dite de la robe ne peut, en règle générale, suffire à la discrimination raciale dans le cadre de cette espèce de Félin.